

Vienna International Centre, P.O. Box 500, A-1400 Vienna, Austria  
Telephone: +43-1-26060, Telefax: +43-1-26060-5867 / 5868, Telex: 135612 uno a  
E-Mail: [secretariat@incb.org](mailto:secretariat@incb.org) Internet Address: <http://www.incb.org/>

## CHECK AGAINST DELIVERY

### Déclaration du Président de l'OICS

**Débat thématique de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale  
des Nations Unies sur la menace que les drogues et la criminalité font peser sur le  
développement, organisé à l'occasion de la Journée internationale  
contre l'abus et le trafic de drogues**

*Table ronde interactive de haut niveau sur les problèmes rencontrés pour intégrer  
le contrôle des drogues dans les initiatives de développement et sur les moyens d'améliorer  
les efforts concertés déployés par la communauté internationale pour lutter contre  
les effets préjudiciables des drogues illicites sur le développement*

**26 juin 2012, New York**

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'institution quasi judiciaire et indépendante chargée de surveiller et de promouvoir l'application des trois traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, nous nous employons, au sein de l'Organe international de contrôle des stupéfiants à faire en sorte que les États respectent les dispositions de ces traités. Des régimes nationaux et efficaces de contrôle des drogues, associés à une coopération internationale dans le cadre du commerce licite des drogues et des précurseurs chimiques ont joué un rôle très positif dans la prévention du détournement du commerce international vers les circuits criminels.

Nous sommes cependant tous préoccupés par le maintien d'une consommation importante de drogues illicites néfastes pour la santé dans maints pays, et par la violence croissante de la criminalité liées aux drogues.

L'Organe international de contrôle des stupéfiants a accordé une attention particulière à ces questions dans nos récents rapports annuels. Je suis donc heureux de voir que l'Assemblée générale a organisé aujourd'hui cet important débat, à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues.

Dans les zones et les régions fortement touchées par l'abus de drogues, le trafic et les activités criminelles apparentées, on constate souvent des niveaux élevés de violence. En l'absence d'interventions à la fois énergiques et bien ciblées renforçant la justice sociale, les sociétés risquent d'être prises dans un cercle vicieux de consommation de drogues, de désespoir, de criminalité et de

violence. Les conséquences sur le développement et les potentialités des citoyens, en particulier des jeunes, peuvent faire gravement obstacle aux perspectives à long terme de la société dans leur ensemble.

Les répercussions de l'abus de drogues dans les pays de production et de transit sont nombreuses, comme en témoignent les effets préjudiciables sur la santé, la productivité et l'éducation, avec souvent pour corollaire la hausse de la criminalité et la progression de la désintégration familiale et sociale. Les activités en rapport avec les drogues illicites peuvent aussi contribuer à une perte de la cohésion de la collectivité et émousser le capital social, sans lesquels le développement à long terme risque d'être compromis.

L'abus de drogues proprement dit, notamment dans les pays les plus riches, est au cœur du problème. S'attaquer à la demande de drogues à travers des mesures de prévention devrait faire partie intégrante de la lutte contre le trafic de drogues et contre la criminalité. Beaucoup doit encore être fait, dans toutes les régions et dans tous les pays, pour prévenir l'abus de drogues et traiter les toxicomanes. Pour assurer l'adhésion sans faille aux conventions internationales relatives au contrôle des drogues et leur application pleine et entière, il faut résolument s'attaquer aux carences des services de prévention, de traitement et de réadaptation. Ceci est aussi important que de s'attaquer à la criminalité du trafic. Les lois et pratiques nationales dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'abus de drogues doivent être intégralement alignées sur les traités internationaux pour éviter d'adresser des messages ambigus aux jeunes et à la société, laissant entendre que la consommation de drogues pourrait être considérée comme normale. De telles situations envoient des signaux difficilement intelligibles aux autorités des pays où sont cultivés feuilles de coca ou pavot à opium.

Il faut corriger ces situations car elles ont un double impact sur le développement sociétal surtout par rapport aux jeunes dont les perspectives sont anéanties par la consommation de drogues, par la dépendance, y compris au cannabis, et par les comportements criminels qui en résultent.

Les sociétés ne peuvent pas et ne doivent pas accepter que l'abus de drogues provoque de tels ravages parmi les jeunes, qui sont le moteur de la croissance et du développement de demain. C'est pourquoi, des programmes généraux de prévention doivent être énergiquement mis en œuvre par tous les pays, et s'accompagner de politiques cohérentes respectueuses du droit international, et des Conventions des Nations-Unies sur le contrôle des drogues, élément fondamental pour promouvoir l'état de droit à l'échelle nationale.

Le commerce illicite de drogues étant par nature transfrontalier, la coopération internationale est essentielle. En effet, une chaîne n'est jamais plus solide que son maillon le plus faible. Si la chaîne du contrôle des drogues est rompue dans un pays ou une région, et je songe aujourd'hui à certains projets en Uruguay, c'est le régime international de contrôle des drogues dans son ensemble qui en pâtit. Dans toutes les régions, il faut continuer à travailler sans relâche à la mise en œuvre intégrale des traités. L'éventail des activités efficaces et renforcées de réduction de la demande doit être encore élargi, notamment dans les pays où les taux de prévalence sont élevés.

L'Organe international de contrôle des stupéfiants préconise depuis longtemps une meilleure intégration des mécanismes multilatéraux de lutte contre la drogue et de développement, notamment au sein du système des Nations Unies.

## CHECK AGAINST DELIVERY

Les programmes de développement qui visent à renforcer les capacités nationales dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la gouvernance et l'état de droit devraient tous inclure des mesures de lutte contre l'abus et le trafic de drogues. Les capacités des services de détection et de répression devraient également être renforcées pour réduire l'offre illicite de drogues. En outre, le potentiel des secteurs de la santé et de l'éducation, qui servent toujours de contrepoids, devrait être développé afin de réduire la demande de drogues illicites et de fournir des services de traitement et de réadaptation.

Il est impératif que les efforts de réduction de la demande, dans lesquels la prévention de la consommation, et notamment de cannabis, doit jouer un rôle capital, soient pleinement intégrés à des programmes d'éducation à tous les niveaux. Cette intégration permet de faire le lien avec l'objectif du Millénaire pour le développement qui vise à assurer une éducation primaire pour tous, lien essentiel pour prévenir la perte des jeunes et protéger le potentiel qu'ils représentent.

Parallèlement, pour être efficace sur le long terme, la lutte contre les cultures illicites de drogues doit s'accompagner de mesures de justice sociale, d'équité, de partage des terres et de développement alternatif durable, ce qui permet de faire le lien avec deux autres objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir éliminer la faim et la pauvreté et assurer un environnement durable, dans les zones rurales.

L'Organe international de contrôle des stupéfiants invite les États et la communauté internationale à veiller à ce que les programmes de développement intègrent tous les aspects du contrôle des drogues, et pas seulement de répression, conformément aux traités auxquels vous avez tous adhéré. Le contrôle durable des drogues et la réglementation de l'usage licite, médical, de drogues sont essentiels au développement et au bien-être social. Ils permettront d'éviter le cercle vicieux du détournement vers les circuits illicites, de l'abus, du trafic, des activités criminelles et du blanchiment d'argent qui y sont liés, et de garantir l'accès aux avantages qui découlent du développement économique, notamment une amélioration des performances des services d'éducation, de santé et de prévention.

Nous vivons dans un monde interconnecté et interdépendant. Le développement, la lutte contre les drogues illicites et contre la criminalité, la promotion de l'état de droit et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ne peuvent plus être considérés comme des activités isolées et individuelles, ni comme des objectifs à atteindre indépendamment les uns des autres.

Bien au contraire, les mesures prises dans ces domaines doivent être vues comme les multiples facettes d'une approche intégrée. Elles doivent être rationalisées dans le cadre de stratégies nationales globales de développement et mises en œuvre par tous les gouvernements dans un contexte de responsabilité partagée, conformément aux conventions internationales relatives au contrôle des drogues.

Je vous remercie de votre attention.